

GCP Dental CarboLED CL-01

Lampe LED pour durcissement thermique no. 108.001

Instructions d'Utilisation



L'unité doit être installée par un technicien qualifié.
Utilisation exclusivement réservée aux professionnels de l'art dentaire.
Lisez ce manuel d'utilisation avec attention avant l'installation ou l'utilisation.



Sommaire

- Section 1. Introduction**
- Section 2. Précautions de Sécurité**
- Section 3. Composants**
- Section 4. Installation**
- Section 5. Préparation avant Utilisation**
- Section 6. Méthode d'Utilisation**
- Section 7. Manipulation après Utilisation**
- Section 8. Entretien**
- Section 9. Dépannage**
- Section 10. Données Techniques**
- Section 11. Stockage et Transport**
- Section 12. Considérations relatives à l'élimination**
- Section 13. Période de Garantie et Conditions**

Section 1 - Introduction

GCP CarboLED CL-01

Lampe LED pour durcissement thermique no. 108.001

La nouvelle lampe LED sans fil pour durcissement thermique est parfaitement appropriée pour le durcissement thermique des produits Glass Fill et Glass Seal de GCP Dental. La lampe est aussi appropriée au durcissement thermique des autres marques de matériaux de restauration à base de Verres Ionomères. Elle est à la fois durable et facile à utiliser de par sa conception à 2 boutons.

Caractéristiques clés :

- Haute énergie - optimale pour le durcissement thermique
- Sans fil - pas de fils encombrants
- Pas de ventilateur à l'intérieur - l'unité est auto-refroidie et ne nécessite pas de ventilateur bruyant
- Fonctionnement simple - 2 boutons d'utilisation et pas de programmes compliqués que vous n'utilisez jamais
- Radiomètre LED intégré à la base de chargement - vérifiez instantanément l'intensité lumineuse délivrée
- Longue durée de vie - aucun remplacement de lampe requis
- Extinction automatique après 3 minutes d'inactivité

Section 2 - Précautions de Sécurité



- Lire avec attention avant l'emploi toutes les instructions pour l'utilisateur !
- Cette lampe LED produit une lumière de haute énergie pour le durcissement. N'éclairez pas directement avec la lampe la peau ou les gencives non-protégées.
- Ne regardez pas directement la lumière émise par cette lampe. N'utilisez pas la lampe de durcissement sans une protection oculaire appropriée pour l'utilisateur, l'assistant et le patient. Les lunettes de protection appropriées bloquent toute l'énergie en-dessous de 550 nm.
- Les personnes ayant des antécédents de réactions de photosensibilisation ou qui utilisent des médicaments photosensibilisants ne doivent pas être exposées à la lumière de cette lampe de durcissement.
- En utilisation clinique, dirigez directement la lumière sur le matériau devant être durci.
- Cet appareil n'est pas approprié pour une utilisation en présence de produits anesthésiques dentaires inflammables ou d'un oxydant comme l'hydrogène ou le protoxyde d'azote.
- Vérifiez que la tension de votre alimentation locale en courant alternatif satisfait aux spécifications requises avant l'utilisation.
- Utilisez le chargeur original. Tout autre chargeur peut endommager la batterie ou les circuits électriques, ou même toute l'unité.
- Gardez cet appareil dans un endroit sec et propre.

Section 3 - Composants

Contenu de la Boîte :

- a) 1 x pièce à main GCP CarboLED
- b) 1 x fibre optique
- c) 3 x protections oculaires autoclavables
- d) 1 x base de chargement avec testeur de lumière
- e) 1 x chargeur électrique 110-220 V
- f) 1 x mode d'emploi
- g) 1 x formulaire d'enregistrement de garantie



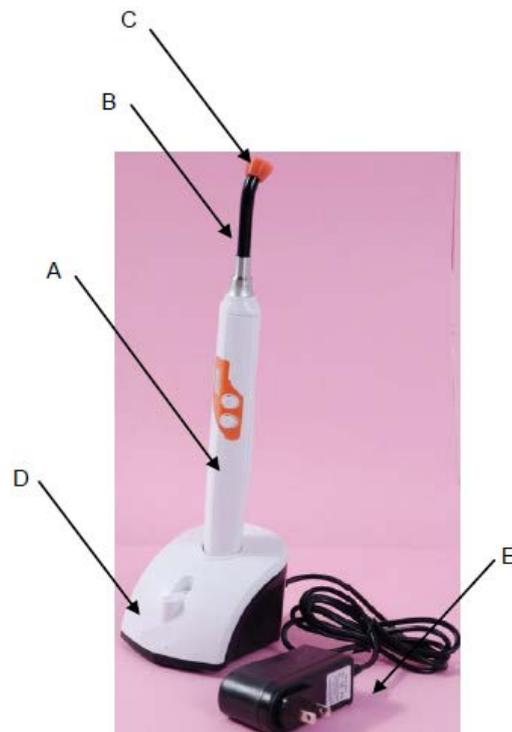
b) fibre optique



c) protections oculaires autoclavables



e) transformateur électrique 110-220 V



Section 4 - Installation



Insérez soigneusement la fibre optique dans la pièce à main, en vous assurant qu'elle soit complètement insérée. Une fois installée elle peut être tournée en toute sécurité.
Attention : la fibre optique est fragile.



Insérez le connecteur du transformateur dans le jack de la base de chargement (marqué ).
Attention : la base de chargement doit être parfaitement connectée avec le transformateur électrique.



Fixez la protection oculaire sur l'extrémité de la fibre optique.



Insérez la pièce à main dans la base de chargement.
Attention : veuillez manipuler la fibre optique avec soin car elle est fragile.

Section 5 - Préparation avant Utilisation

Avant la première utilisation

Insérez la pièce à main dans la base de chargement (en observant la polarité). Vérifiez que c'est une insertion facile. Si vous devez forcer, c'est que la pièce à main est incorrectement insérée. Branchez le transformateur électrique à une prise de courant. Laissez la pièce à main en place au moins 16 heures pour charger complètement la batterie avant la première utilisation.

La fibre optique et les protections oculaires sont fournies dans un emballage non-stérile et doivent être stérilisées avant d'être utilisées sur un patient !

Chargement de la batterie

Quand la pièce à main est insérée dans la base de chargement et que le transformateur électrique est branché à une prise de courant, la batterie de la pièce à main va se charger. Durant le chargement, un voyant rouge restera allumé sur le transformateur électrique. Une fois la batterie complètement chargée, le voyant deviendra vert. Vous pouvez maintenant débrancher le transformateur électrique de la prise de courant.

En cas de batterie faible, un bip se fera entendre et l'affichage fera clignoter « Lo ».

Section 6 - Méthode d'Utilisation

Utilisation générale

- Maintenez le bouton « start » pressé jusqu'à ce que l'écran d'affichage s'allume.
- Pressez brièvement le bouton « set » pour choisir entre un cycle de 10 s, 20 s et 30 s.
- Référez-vous aux instructions d'utilisation de GCP Glass Fill ou GCP Glass Seal pour les temps de durcissement conseillés selon le matériau de restauration.
- Référez-vous aux instructions d'utilisation d'un produit alternatif pour les conseils de durcissement spécifiques à ce produit.
- Pressez brièvement le bouton « start » pour lancer le cycle de durcissement. La pièce à main émettra un bip toutes les 5 secondes.
- Pour une facilité d'utilisation, le dernier programme choisi sera gardé en mémoire et automatiquement utilisé la prochaine fois que l'appareil sera allumé.
- Lors du durcissement des produits à base de Verre comme GCP Glass Fill & Seal, tenez la lampe très près du matériau (0-2 mm) pour un meilleur transfert thermique.

Notes

Ne regardez pas directement la lumière.

Utilisez des lunettes de protection appropriées bloquant toute l'énergie en-dessous de 550 nm.

Section 7 - Manipulation après Utilisation

Après avoir fini de travailler avec l'appareil :

- Maintenez le bouton « start » pressé jusqu'à ce que l'écran d'affichage (et l'appareil) s'éteigne.
- Après 3 minutes d'inactivité, l'appareil s'éteindra automatiquement.
- Retirez doucement la fibre optique de la pièce à main, stérilisez-la, et replacez-la dans son emballage d'origine pour un stockage sûr.

Section 8 - Entretien

- L'unité ne peut être ouverte par l'utilisateur ; l'unité sera endommagée si vous essayez de l'ouvrir.
- Il n'y a pas de pièces réparables à l'intérieur. Ne l'ouvrez pas et n'essayez pas de la manipuler.
- Si l'appareil ne doit pas être utilisé pendant quelque temps, l'unité doit être nettoyée et gardée dans son emballage d'origine.

- Assurez-vous qu'aucun matériau ou produit n'adhère à la surface de la fibre optique. Si un matériau adhère à la surface de la fibre optique, enlevez-le immédiatement à l'aide d'un tissu doux.
- La fibre optique doit être gardée propre pour garantir une lumière et une production de chaleur ainsi que des performances de durcissement optimales.
- La fibre optique et les protections oculaires doivent être stérilisées après chaque utilisation. Elles peuvent être mises en toute sécurité à l'autoclave à 121°C ou 250°F, 1060 hPa pendant 30 minutes.
- Nettoyez la pièce à main à l'aide d'une gaze imbibée d'alcool ou d'un désinfectant chimique. Les désinfectants chimiques et agents de stérilisation peuvent être utilisés selon les instructions du fabricant. Ne trempez pas la pièce à main.

Section 9 - Dépannage

Problème : *Le matériau de restauration ne durcit pas assez*

- Solution :**
- 1 Vérifiez que l'intensité lumineuse est suffisante pour le durcissement
 - 2 Vérifiez les instructions d'utilisation du matériau de restauration pour le temps de durcissement correct.
 - 3 Maintenir la lumière près du matériau de restauration (< 2 mm) pour assurer une production thermique correcte.
 - 4 Répéter le processus de durcissement thermique.

Problème : *Lors du chargement de l'unité, les voyants rouge et vert du transformateur clignotent à tour de rôle.*

- Solution :** Vérifiez si la pièce à main est correctement insérée dans la base de chargement. Réinsérez la pièce à main dans la base de chargement en vous assurant que la position soit correcte et le branchement sûr.

Problème : *L'unité ne peut être allumée et l'écran d'affichage ne fonctionne pas*

- Solution :**
- 1 Cause possible : batterie faible. Mettre immédiatement en charge pendant un temps court, puis rallumez l'unité pour vérifier. Charger complètement la batterie pour résoudre le problème.
 - 2 Cause possible : bouton d'allumage. Veuillez maintenir longuement le bouton pressé. Veuillez vérifier que le bouton d'allumage soit en bon état.

Problème : *Le temps de durcissement ne peut être réglé*

- Solution :**
- 1 Vérifiez que les boutons de fonction soient en bon état (si les boutons ne sont pas en bon état, veuillez contacter votre distributeur local ou le fabricant).
 - 2 Faible niveau de charge, rechargez l'unité.

Problème : *L'unité ne peut être chargée et l'indicateur de charge n'indique aucune charge*

- Solution :**
- 1 Vérifiez si le voyant du transformateur est rouge.
 - 2 Vérifiez que le transformateur ou la base de chargement soient bien connectés à la pièce à main.
 - 3 Vérifiez si la languette métallique (interface) sur la pièce à main n'est pas lâche ou endommagée.
 - 4 Vérifiez si la languette métallique (interface) sur la base de chargement n'est pas lâche ou endommagée.

Section 10 - Données Techniques

Modèle de produit : GCP CarboLED CL-01

Unité

Tension nominale : Courant Continu 4,2 V (piles rechargeables li-ion)
Courant nominal : < 1,5 A (piles rechargeables li-ion)
Intensité lumineuse délivrée : 1400 mW/cm²
Plage de longueur d'ondes produites : 450-470 nm (nanomètres) spectre de lumière bleue
Mode de fonctionnement : Équipement à court temps d'utilisation - non-prévu pour un usage continu
Poids : +/- 140 g

Base de Chargement et Transformateur

Tension nominale d'entrée : Courant Alternatif 100~240 V 50 Hz / 60 Hz
Courant d'entrée : 0,5 A max.
Tension de sortie : Courant Continu 4,55 V
Courant de sortie : 1,2 A
Protection contre la pénétration : IPX-0 (pas de protection spéciale contre l'humidité)
Poids : +/- 180 g

Poids brut : +/- 530 g

Section 11 - Stockage et Transport

Température ambiante : -20°C ~ +45°C (-4°F ~ 113°F)
Plage d'humidité relative : 10 % ~ 85 %, sans condensation
Pression atmosphérique : 500 kPa ~ 1060 kPa

Section 12 – Considérations relatives à l'élimination

La lampe CarboLED de GCP Dental vous servira longtemps. Cependant, il est inévitable qu'à la fin de son cycle de vie, vous devrez procéder à son élimination. La réglementation exige que vous éliminiez séparément les déchets d'équipement électrique, pour permettre leur recyclage et la protection de l'environnement contre les matériaux dangereux pouvant être contenus dans de tels équipements. Vérifiez votre réglementation nationale ou locale pour une élimination sûre.

Section 13 - Période de Garantie, Conditions, Enregistrement

PERIODE DE GARANTIE

La période de garantie est limitée à un an à partir de la date d'achat comme stipulé dans les Conditions de Garantie, pourvu que l'Enregistrement de la Garantie ait eu lieu comme décrit à la Section ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE.

CONDITIONS DE GARANTIE

COUVERTURE DE LA GARANTIE

Les obligations de garantie de GCP-Dental sont limitées aux termes exposés ci-dessous : GCP-Dental, comme défini ci-dessous, garantit ce matériel de marque GCP-Dental contre les défauts de matériaux ou de fabrication pour une utilisation normale pendant une période de UN (1) AN à partir de la date d'achat par l'utilisateur final d'origine (« Période de Garantie ») s'il a été enregistré conformément à la section Enregistrement de Garantie, sinon pour une durée de UN (1) AN à partir de la date d'expédition du produit au distributeur ou à l'utilisateur final depuis l'Entrepôt de GCP-Dental. Si un défaut matériel apparaît et qu'une réclamation valable est reçue durant la Période de Garantie, GCP-Dental, devra, à sa discrétion, soit (1) réparer gratuitement le matériel défectueux en utilisant des pièces de rechange neuves ou remises à neuf, soit (2) échanger le produit avec un produit neuf ou fabriqué à partir de pièces neuves ou remises en état et étant au moins fonctionnellement équivalent au produit original. GCP-Dental peut vous demander de remplacer les pièces défectueuses par des pièces remplaçables par les soins de l'utilisateur, neuves ou remises à neuf, fournies par GCP-Dental, tout en remplissant ses obligations dans le cadre de la garantie. Un produit ou une pièce de remplacement, y compris une pièce remplaçable par les soins de l'utilisateur ayant été installée selon les instructions fournies par GCP-Dental, est garanti pour la période la plus longue, entre la période de garantie restante du produit original et quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date du remplacement ou de la réparation. Quand un produit ou une pièce est échangé, tout article de remplacement devient votre propriété et l'article ainsi remplacé devient la propriété de GCP-Dental. Les pièces fournies par GCP-Dental dans le cadre de ses obligations de garantie doivent être exclusivement utilisées pour le produit pour lequel la garantie est réclamée. Quand un remboursement est effectué, le produit concerné par le remboursement doit être retourné à GCP-Dental et devient la propriété de GCP-Dental.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

Cette Garantie s'applique exclusivement aux produits fabriqués par ou pour GCP-Dental pouvant être identifiés par la marque commerciale « GCP-Dental », le nom commercial ou le logo fixé dessus. La Garantie ne s'applique à aucun produit non GCP-Dental, même s'il est emballé ou vendu avec des produits GCP-Dental. Les fabricants ou fournisseurs, autres que GCP-Dental, peuvent fournir leur propre garantie à l'utilisateur final acheteur, toutefois GCP-Dental, dans le respect de la loi, fournit leurs produits « en l'état ».

GCP-Dental ne garantit pas que le fonctionnement du produit sera ininterrompu ou sans erreur. GCP-Dental n'est pas responsable des dommages résultant de la non-observation des instructions d'utilisation du produit. Aucune réclamation sous garantie ne pourra dépasser le montant facturé à l'acheteur, quelles que soient les circonstances.

Cette garantie ne s'applique pas : (a) aux dommages causés par l'utilisation avec des produits non GCP-Dental ; (b) aux dommages causés par accident, abus, mauvaise utilisation, inondation, incendie, séismes ou autres causes externes ; (c) aux dommages causés par l'utilisation du produit en dehors des utilisations permises ou prévues décrites par GCP-Dental ; (d) aux dommages causés par des opérations d'entretien (y compris les mises à niveau et les développements) effectuées par une personne ne représentant pas GCP-Dental ou n'étant pas un Distributeur Autorisé de GCP-Dental ; (e) à un produit ou une pièce ayant été modifié pour altérer de façon significative la fonctionnalité ou les performances sans l'accord écrit de GCP-Dental ; (f) à toutes pièces consommables, telles que les batteries, à moins que les dommages n'aient été causés par un défaut matériel ou de fabrication ; ou (g) si un numéro de série de GCP-Dental a été enlevé ou oblitéré.

Toute action intentée par un acheteur à propos de sa garantie et/ou plainte ne suspend pas son obligation de paiement.

Dans le respect de la loi, cette garantie et les dispositions exposées ci-dessus sont exclusives et prévalent sur toute autre garantie, dispositions et conditions, écrites ou verbales, statutaires, énoncées ou tacites. Dans le respect des lois applicables, GCP-Dental rejette spécifiquement toutes garanties statutaires ou tacites, y compris, sans limitation, les garanties de qualité marchande, de convenance dans un but particulier et les garanties contre des vices cachés ou latents. Si GCP-Dental ne peut légalement rejeter les garanties statutaires ou tacites, alors dans le respect de la loi, la durée de toute garantie de ce type sera limitée en durée à la durée de cette garantie expresse et à la réparation ou au remplacement déterminé par GCP-Dental à sa seule discrétion.

Aucun Distributeur Autorisé de GCP-Dental, agent ou employé n'est autorisé à effectuer de modification, extension ou ajout à cette garantie.

Sauf comme prévu par cette garantie et dans le respect de la loi, GCP-Dental n'est pas responsable des dommages directs ou indirects, résultant de toute rupture de garantie ou de condition, ou sous toute autre doctrine du droit, y compris, mais sans se limiter à la perte d'usage ; perte de revenus ; perte de bénéfices réels ou anticipés (y compris perte de bénéfices sur contrats) ; perte d'utilisation de l'argent ; pertes d'économies anticipées ; pertes d'affaires ; perte d'opportunité ; perte de clientèle ; perte de réputation ; perte de, dommages à ou corruption de données ; ou toute autre perte ou dommage direct ou indirect, quelle que soit la façon dont il a été causé, y compris le remplacement de l'équipement et de la propriété. La limitation suscitée ne s'appliquera pas aux réclamations pour décès ou dommages corporels.

ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Veillez trouver ci-dessous notre Formulaire d'Enregistrement de Garantie pour votre appareil. Pour un **enregistrement valable** de votre garantie, il est **nécessaire** que vous remplissiez complètement ce formulaire et que vous le retourniez avec une copie de votre facture dans les deux semaines suivant l'achat.

GCP-Dental ne peut inscrire l'appareil dans le registre de garantie qu'après réception des documents précités. La période de garantie sera d'un an à partir de la date d'achat, comme indiqué sur la facture et le formulaire d'enregistrement.

À défaut de quoi la période de garantie expirera un an après la date d'expédition de l'appareil au distributeur depuis l'Entrepôt de GCP-Dental.

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Produit : _____

Modèle : _____

Numéro de série : _____

Date d'Achat : _____

Nom : _____

Adresse : _____

courriel : _____ téléphone : _____

Nom du Distributeur : _____

Distributeurs Autorisés : _____

Cachet et Signature

Envoyez l'enregistrement de garantie à warranty@gcp-dental.com ou enregistrez la garantie sur www.gcp-dental.com

Marquage CE obtenu en Décembre 2011

GCP Dental b.v. Mijlweg 5A 4131 PJ Vianen The Netherlands Tél. : +31(0)30 8200 545 Fax : +31(0)30 8200 544 - www.gcp-dental.com

Distribué en France par :  Bisico France, 120 Allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence.
Tél. : +33 (0)4 90 42 92 92 Fax : +33 (0)4 90 42 92 61 - www.bisico.fr - svce.commercial@bisico.fr